



La lettre d'

AFRISTAT

Bulletin trimestriel d'information

Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

ISSN 1561-3739

NUMERO 37

JUILLET 2006

SOMMAIRE

EDITORIAL 1

DE LA NECESSITE D'UN INDICE
DES PRIX A LA CONSOMMATION
DES MENAGES PAUVRES..... 2

Nouvelles d'AFRISTAT..... 5

Activités de la Direction générale 6

Activités internationales..... 10

Echos des instituts nationaux de
statistique 11

Réunions, ateliers et séminaires 12

ADRESSE

BP E 1600
Bamako, Mali
Tél. (223) 221 55 00
221 60 73
221 60 71
Fax (223) 221 11 40
E-mail
afristat@afristat.org
Site Internet
www.afristat.org

Nous publions dans cette édition un article de notre jeune collègue sur une question importante qui revient en surface : la nécessité de disposer d'un indice des prix à la consommation des ménages les plus vulnérables.

En effet, il ne s'agit pas d'une question nouvelle, plusieurs pays africains ayant expérimenté dans le temps la publication de plusieurs types d'indices des prix à la consommation pour distinguer les « ménages expatriés » des « ménages de conditions moyennes ». Aujourd'hui, réserver un indice des prix à la consommation aux ménages pauvres s'inscrit dans la dynamique de la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté. L'article apporte une contribution à la recherche d'indicateurs efficaces pour mieux connaître les pauvres et permettre l'orientation de la politique économique et sociale à leur avantage.

La Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) vient de démarrer un important projet de rénovation de l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) en vigueur dans ses huit Etats membres. AFRISTAT veillera à ce que cette question devienne une exigence afin d'élaborer un outil de gestion économique performant.

Sur un autre plan, AFRISTAT, les écoles de formation statistique d'Abidjan, de Dakar et de Yaoundé ainsi que leurs partenaires, se sont penchés, encore une fois, sur les problèmes actuels liés à la formation statistique dans les pays couverts par ces écoles. Au cours d'un séminaire organisé en juin dernier à Bamako, l'accent a particulièrement été mis sur l'avenir des écoles en rapport avec le régime LMD (Licence, Master, Doctorat) ainsi que sur la sécurisation des financements de la formation statistique.

Cette question resurgit avec tant de vigueur parce que l'ensemble des pays africains continue à rencontrer des difficultés dans la disponibilité de ressources humaines de qualité et en nombre suffisant en statistique aptes à prendre en charge les activités liées à la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté, notamment le suivi et évaluation. Le RIFOSSA (Réseau d'institutions pour la formation statistique supérieure en Afrique), né de cette réunion, est un grand espoir pour trouver des solutions durables à la formation de cadres statisticiens par la mise en commun des réflexions et compétences en vue d'atteindre ce but.

La rénovation de l'IHPC des pays de l'UEMOA et la question des ressources humaines pour la statistique dans les Etats membres d'AFRISTAT feront l'objet d'autres développements dans nos prochaines éditions de *La Lettre d'AFRISTAT*.

Enfin, le lecteur est invité à consulter le site www.afristat.org pour plus de détails sur nos activités.

Martin BALEPA

Directeur Général d'AFRISTAT

DE LA NECESSITE D'UN INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION DES MENAGES PAUVRES

Par M. Djoret Biaka Tedang, expert macroéconomiste

Dans les Etats d'Afrique subsaharienne, les gouvernements et leurs partenaires ont placé le suivi/évaluation des stratégies de lutte contre la pauvreté au centre de leurs préoccupations. Cependant, l'observation de l'évolution des conditions de vie des ménages nécessite la mobilisation de ressources financières importantes pour l'organisation périodique d'enquêtes lourdes, opérations dont le financement récurrent n'est souvent pas garanti. Il est alors tentant de recourir à des indicateurs moins onéreux et pouvant être disponibles plus régulièrement. En outre, il peut être nécessaire d'affiner certains indicateurs, tels que le taux d'inflation, retenus dans les dispositifs de suivi de la pauvreté. Dans un contexte marqué par la réalisation en cours du Programme de comparaison internationale et la perspective de mise en place de projets de rénovation des indices des prix à la consommation pour les Etats membres d'AFRISTAT, cet article expose la justification et propose une méthodologie pour l'élaboration d'un outil permettant d'observer l'évolution des prix des biens et services consommés ou susceptibles de l'être par les ménages les plus vulnérables¹.

Une structure des dépenses différente pour les ménages pauvres.

Dans sa conception, l'indice harmonisé des prix à la consommation des ménages, tel que calculé dans la plupart des Etats membres d'AFRISTAT, est un indicateur macroéconomique utilisé dans le cadre du suivi de la stabilité monétaire. Dans la pratique, il sert à la fois comme un indice du coût de la vie (abusivement), comme un thermomètre de l'activité économique et comme un indicateur permettant d'orienter la politique monétaire.

L'indice des prix à la consommation est en outre de plus en plus utilisé dans le calcul et la révision annuelle des indices de pauvreté (seuil de pauvreté monétaire notamment) et pour l'évaluation des conditions de vie des ménages.

Or, utiliser l'indice global des prix à la consommation comme déflateur suppose que les structures des dépenses de consommation des ménages pauvres et des ménages non pauvres sont similaires d'une part et que l'évolution des prix agit de la même façon sur les pauvres et les non pauvres d'autre

part.

Etant donné que la pauvreté monétaire est définie comme l'absence ou l'insuffisance de revenus monétaires ou de moyens de consommation, on peut s'attendre à ce que les pauvres et les riches n'aient pas les mêmes habitudes de consommation. Tandis que pour les ménages pauvres, le poids du poste alimentation est prépondérant au détriment des postes tels que les loisirs ou l'ameublement, pour les ménages non-pauvres, le poste alimentation est relativement moins important et les possibilités de substitution

Structure de dépenses de consommation dans trois Etats membres d'AFRISTAT

	Congo		Guinée (urbain)			Cameroun (rural)	
	Pauvres	Non pauvres	Très pauvres	Pauvre	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres
Alimentation et boisson non alcoolisés	50,6	48,5	62,5	60,0	50,4	53,3	49,8
Boisson alcoolisée et tabac	1,1	1,5	1,9	1,7	1,1	1,1	1,6
Habillement et chaussure	4,0	5,0	10,1	10,0	9,5	6,3	6,5
Logement, eau et électricité	20,9	14,6	8,7	8,2	7,8	16,7	12,7
Meuble et équipement	3,5	4,1	5,8	6,0	7,0	4,2	4,8
Santé	4,2	3,7	4,9	6,8	10,0	5,6	6,1
Transport	4,8	7,1	0,8	1,4	4,7	4,3	7,7
Communication	1,6	3,5	0,0	0,0	0,3		
Loisir et culture	1,4	1,8	0,1	0,2	0,6	0,3	0,8
Enseignement	1,7	1,9	3,1	3,3	3,6	3,3	3,4
Hôtel et restaurant	2,2	4,0	0,0	0,0	0,0	2,0	3,4
Biens et services divers	4,0	4,2	2,0	2,4	5,1	2,9	3,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Congo : ECOM 2005.
Cameroun : deuxième enquête camerounaise auprès des ménages, 2001.
Guinée : EIBEP, 2001/2002

¹ Dans le temps, il existait déjà pour certains pays deux indices des prix à la consommation : ménages de condition moyenne et ménages à hauts revenus.

entre produits sont plus grandes.

Le tableau suivant donne la structure des dépenses totales de consommation des ménages au Cameroun, au Congo et en Guinée.

On constate ainsi que la structure de la consommation varie suivant le niveau de pauvreté. Trois fonctions absorbent plus de 70% des dépenses d'un ménage congolais : l'alimentation (49%), le logement, l'eau et l'électricité (16,1%) et le transport (6,6%). Les ménages pauvres y consacrent en moyenne 76% contre 70% pour les ménages non pauvres. En Guinée, dans le milieu urbain, 70% des dépenses des ménages pauvres sont consacrées à ces postes contre 63% chez les ménages non pauvres. Les mêmes tendances sont observées en milieu rural au Cameroun.

En outre, les lieux d'achat des ménages pauvres diffèrent largement de celles des ménages non pauvres. Tandis que les premiers s'approvisionnent principalement sur les marchés africains à des quantités très fragmentées, les ménages non pauvres, même s'ils se fournissent aussi sur les mêmes marchés, fréquentent également des lieux de vente moderne et achètent des quantités plus importantes de produits. Ceci peut s'expliquer par des contraintes de budget mais également des capacités de conservation des produits acquis.

En définitive, le budget des ménages pauvres est grevé principalement par les coûts de l'alimentation et du logement. Les ménages non pauvres supportent en plus de ces coûts, les charges liées aux dépenses de transport et de santé. Ces résultats permettent d'indexer des axes possibles d'une politique socio-économique qui serait favorable aux pauvres et qui aurait pour objectif d'accroître l'accessibilité au logement, de maîtriser les prix des produits de première nécessité, de réduire les coûts des prestations de transport, etc. Ce résultat montre la nécessité d'affiner les outils de ciblage des pauvres afin de contribuer à la formulation des politiques socio-économiques effectivement propices.

La mise en place d'un indice des prix des ménages pauvres serait une contribution très importante pour un meilleur suivi des condi-

tions de vie des ménages et une estimation plus rigoureuse des différents indicateurs de pauvreté régulièrement calculés dans le cadre des dispositifs de suivi des DSRP. Une approche d'indice suivant des classes de revenu est déjà mise en œuvre dans des Etats comme l'Israël et la Bulgarie et plus anciennement dans certains Etats africains (indice des ménages SMIG au Burkina, en Côte d'Ivoire ; indice des prix à la consommation des ménages de condition moyenne au Cameroun, etc.). C'est d'ailleurs une recommandation implicite de la résolution concernant les indices de prix à la consommation prise lors de la 17^{ème} Conférence internationale des statisticiens du travail en 2003.

Objectifs de l'indice des prix à la consommation des ménages pauvres (IPCMP)

Un indice des prix des ménages pauvres serait un instrument de mesure de l'évolution des prix à la consommation des ménages pauvres de la capitale ou des principales agglomérations des pays en voie de développement. Cet indicateur pourrait contribuer à l'analyse de l'évolution des conditions de vie de ces ménages et à la mise en place des mécanismes de protection appropriés. Il permettrait également d'avoir une plus grande précision dans l'actualisation des seuils de pauvreté. De manière plus précise, les objectifs pourraient être : (i) d'accroître les possibilités d'effectuer des analyses qualitatives plus complètes et plus fines des processus socioéconomiques en cours dans un pays ; (ii) de faciliter les négociations régulières entre partenaires sociaux en fournissant des informations plus détaillées (par exemple pour la fixation du SMIG) ; (iii) d'élargir l'analyse de l'inflation officiellement mesurée dans le pays ; (iv) d'affiner l'actualisation des seuils de pauvreté et (v) de servir de base pour les comparaisons et l'évaluation de politiques socio-économiques menées dans les Etats dans le domaine de la pauvreté.

La mise en place d'un tel indice peut également servir de test pour la définition d'une méthodologie d'indices des prix selon les tranches de revenu.

Esquisse méthodologique

Dans son élaboration, l'IPCMP suivrait les mêmes principes que l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) mis en place dans les Etats membres d'AFRISTAT. Les procédures de calcul, la nomenclature de produits, les méthodologies de collecte, de remplacement des produits, d'ajustement de la qualité, etc. pourraient être rigoureusement identiques pour les deux indices. Les principales différences tiendraient à la détermination des coefficients de pondération, à la composition des «paniers de consommation» et aux points de relevés à sélectionner.

Coefficients de pondération

Les coefficients de pondération des dépenses de consommation utilisés pour le calcul de l'IHPC sont dérivés d'enquêtes sur les dépenses des ménages. Les pondérations de l'IHPC cadrent dans une large mesure avec les dépenses de consommation monétaire finale des ménages

Les pondérations de l'IPCMP quant à elles correspondraient à la consommation des ménages économiquement faibles. On pourrait à partir de l'approche du coût des biens essentiels (sur la base d'un seuil calorique donné) ou du seuil de pauvreté relatif (quintile de revenu) identifier les ménages pauvres et déterminer les coefficients de pondération. La méthode devra être suffisamment simple, transparente et harmonisée entre les Etats pour assurer une comparabilité des résultats.

Paniers

Dans une première approche, la composition du panier pour le calcul de l'IPCMP devrait refléter, comme pour l'IHPC, la structure de consommation des ménages pauvres soit les biens et services qui constituent une part importante de leurs dépenses. L'indice produit contribuerait à fournir des signaux aux autorités sur l'amélioration ou la dégradation des conditions de vie des ménages vulnérables.

Cependant, on peut concevoir la construction d'un indicateur où seraient également représentés les biens et services permettant à ces ménages d'atteindre un niveau de vie satisfaisant (biens et services publics universels tels que

l'accès à l'eau potable, au réseau d'électricité, etc.).

À l'inverse, pour certains produits comme l'alcool et le tabac qui peuvent ne pas être considérés comme indispensables pour l'existence humaine, on peut mettre en place des nomenclatures secondaires (indice hors tabac et alcool) appropriées.

Une approche harmonisée dans la détermination du seuil de pauvreté et du panier à suivre permettrait d'aboutir à un indice utile pour la conception et le suivi des politiques à l'échelle régionale.

Echantillon de points de vente

Le panier à suivre et les points de relevés à retenir doivent être représentatifs des habitudes de consommation de l'ensemble de la population de référence. Lorsque l'on découpe cette population de référence en des groupes plus ou moins distincts, il n'est plus assuré que ce panier soit représentatif de chacun des sous-groupes définis.

En effet, les ménages pauvres s'approvisionnent principalement sur les marchés de type africain ou dans les boutiques de quartier pour de plus faibles quantités de produits quand les ménages non pauvres achètent des quantités plus importantes.

Dans les points de vente à retenir pour l'IPCMP, il conviendrait qu'il y ait une plus grande représentativité des points de vente les plus fréquentés par les ménages pauvres et une prise en compte des unités de mesure utilisées dans les transactions de très petites quantités. Le seul coût récurrent supplémentaire induit par cet indice tient à l'objectif d'une meilleure représentativité de la consommation des ménages visés.

Produits saisonniers et produits à prix saisonniers

La démarche proposée ci-dessus considère que le caractère saisonnier des prix de certains produits ne justifiait pas la mise en place d'une méthodologie avec un système de pondérations mensuelles variables. Or, les fluctuations saisonnières de grande ampleur affectant l'évolution des prix de certains produits, le caractère non substituable de ces produits dans le panier des ménages pauvres, combiné à la faiblesse des revenus des ménages appelle à la mise en place d'un indice à pondération

mensuelle ou trimestrielle variable. En effet, la pauvreté accentue l'ampleur de la saisonnalité des dotations budgétaires mensuelles. Cette saisonnalité se manifeste sous deux aspects : les produits saisonniers et les produits à prix saisonniers.

Dans la définition du produit saisonnier classique, il y a une substituabilité forte entre les variétés d'un même poste, mais le poste garde grosso modo la même part dans la dépense globale. C'est le cas des fruits, des légumes et des poissons frais. La banane remplace l'orange ou la mangue lorsque celle-ci disparaît des marchés, mais le budget fruits reste constant. Le phénomène de la saisonnalité classique est accentué dans les pays africains où les conditions de conservation sont très rudimentaires.

Les produits à prix saisonniers sont pour l'essentiel des produits alimentaires dont le rythme de production dépend des saisons mais dont l'abondance sur les marchés varie considérablement dans le temps. La caractéristique essentielle pour ces produits est que les quantités consommées sont très peu élastiques aux prix alors que ces prix ont une forte variation saisonnière. Ce sont les produits tels que les céréales, les tubercules, les condiments, les poissons secs ou fumés,.... Les hausses de la dotation budgétaire pour ces produits se font au détriment des autres produits tels que les loisirs, l'habillement, les services de l'hôtellerie et de la restauration.

Une amélioration de cette méthodologie résiderait dans la mise en place d'une pondération mensuelle tirée d'une enquête consommation idéalement étalée sur 12 mois. On obtiendrait un indice dont l'analyse sera faite principalement en glissement annuel et en tendance de moyen terme.

Et les ménages ruraux ?

Cette démarche a néanmoins une limite importante, son inadéquation à la zone rurale dans laquelle pourtant les pauvres sont en plus grand nombre. En effet, dans un milieu où l'autoconsommation est importante et où le volume des échanges monétaires est plus limité, l'interprétation d'un indicateur de suivi du coût de la vie élaboré à partir des dépenses

monétaires s'avère plus que délicate. Ceci vaut d'ailleurs également pour les IHPC.

De la nécessité d'un plan de développement des statistiques des prix

La définition d'un indice des prix, son champ d'application et sa construction dépendent de l'utilisation précise à laquelle cet indice est destiné. Les pays publient généralement une série d'indices des prix (indice des prix à la consommation, indice des prix de gros, indice des prix à l'importation, etc.). Mais ces indices sont souvent présentés séparément et considérés comme des mesures autonomes correspondant à un domaine particulier. Cette démarche peut imposer des limites à l'utilisation qui est faite de la grande quantité de données sur les prix qui sont rassemblées en permanence. En rapprochant sur le plan méthodologique les différentes séries et en les présentant sous forme de système ou «famille» d'indices des prix à partir d'un cadre statistique cohérent, par exemple le SCN93 (qui définit les différents échanges entre secteurs, les concepts et opérations), on assure une meilleure visibilité de ces informations et la pertinence de leur utilisation. Dans une démarche stratégique, on pourrait ainsi hiérarchiser les besoins en matière de statistique des prix, dresser la liste des indices des prix disponibles et celle de ceux qui peuvent être produits sans coûts additionnels ni investissements techniques importants et construire ces indices en suivant des paramètres fondamentaux harmonisés.

Dans les économies en voie de développement où les moyens des systèmes statistiques sont limités, cette démarche permettrait d'optimiser les ressources consacrées à la mise en place d'un indice particulier et de concevoir une stratégie globale de développement des statistiques des prix. Ainsi, dans le cadre du projet de rénovation de l'indice harmonisé des prix à la consommation en cours pour les Etats de l'UEMOA, un des moyens d'y parvenir serait de définir toute la famille d'indices et sous-indices des prix qui peuvent être conçus à partir des données collectées pour la mise en place de l'indicateur macroécono-

mique de mesure de l'inflation qu'est l'IHPC. Pour cela il faut analyser les besoins des utilisateurs (comptables nationaux, décideurs politiques, organisations

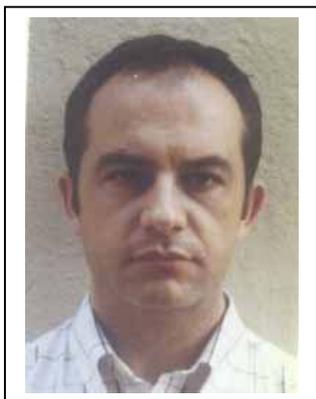
d'intégration sous-régionale, etc.) et identifier ceux qui peuvent être satisfaits à moindres coûts. A une étape ultérieure, il conviendra d'ouvrir d'autres chantiers pour

enrichir la famille d'indices des prix qui se limite aujourd'hui dans la plupart des Etats membres à l'indice des prix à la consommation.

Nouvelles d'AFRISTAT

Arrivées

◆ M. Thierry Salmon, expert statisticien informaticien a pris fonction à la Direction générale depuis le 18 mai 2006. Informaticien de formation universitaire, M. Salmon a précédemment alter-



né les postes en Afrique et en Europe : il a appuyé la Direction générale des douanes aux Comores (1995/96) et assuré la mise en place d'un système informatique global permettant le suivi de la dépense publique au Ministère des finances de Guinée-Bissau



(2000/2005). Entre temps, il a assuré les fonctions de responsa-

ble informatique de sociétés privées internationales au Ghana et plus récemment en région parisienne.

◆ M. Abdoulaye Shaka Bagayoko a rejoint AFRISTAT depuis le 1^{er} juin 2006 en qualité d'assistant chargé de la collecte et de la diffusion des données statistiques au sein du département des appuis stratégiques et de la diffusion. M. Bagayoko est diplômé de l'Institut national de statistique et d'économie appliquée (INSEA) de Rabat (Maroc).

◆ Dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme de comparaison internationale pour l'Afrique AFRISTAT a recruté, depuis le 5 juin 2006 en tant que consultant.



Titulaire d'un master en planification de l'économie nationale et d'un PH D en sciences économiques, Dr. Silete-Adogli a travaillé au Ministère en charge de la planification

économique au Togo pendant une quinzaine d'années où il a entre



autres, occupé les fonctions de Directeur de la planification des ressources humaines, Conseiller spécial en renforcement des capacités humaines et institutionnelles du Premier Ministre. Avant d'être recruté à AFRISTAT, il travaillait au Mali comme volontaire des Nations Unies, responsable de la formation, de la documentation et de la communication au sein de la Cellule d'appui à la gestion du programme de renforcement des capacités nationales pour une gestion stratégique du développement (PRECAGED).

Il est assisté de M. Moussa, ingénieur d'Etat en statistique de l'INPS d'Alger (Algérie) précédemment en poste à l'Institut national de la statistique du Niger.

Départs

Fin juin 2006, AFRISTAT a enregistré les départs de MM. Christian Girier, expert macroéconomiste, et Nacim Benabdelmoumène, volontaire international, mis à disposition par la Coopération française.

M. Girier a quitté AFRISTAT après 6 années d'intenses activités au service de l'Institution et de ses Etats membres. Le service de M. Benabdelmoumène a pris fin après deux années de contrats.

La Direction générale leur souhaite pleine réussite dans leurs futures fonctions.

Stages

♦ La Direction générale d'AFRISTAT accueille depuis le 4 avril pour le premier, le 7 juin 2006 pour le second, MM. Jean Noël Senne et Maël Theulière, élèves en 2^{ème} année de l'Ecole nationale de la statistique et de l'analyse économique (Paris). Les thèmes respectifs de leur stage qui se déroule au sein du CERA

sont l'« Analyse des systèmes de dépendance et de hiérarchies entre pays, sur la base des échanges mondiaux » et la « Méthodologie d'évaluation ex ante des politiques publiques de réduction des inégalités et de la pauvreté ».

♦ Du 14 juin au 2 septembre 2006, la Direction générale accueille M. Jean-Paul Diagne, élève

de l'ENSEA d'Abidjan. Son thème d'étude porte sur « la mise en place d'une base de données sur le marché du travail » dans le cadre du projet, partenariat de l'ACBF et d'AFRISTAT, d'amélioration des statistiques du marché du travail.

Activités de la Direction générale

Commémoration du 10^{ème} anniversaire du démarrage des activités d'AFRISTAT

Au cours du trimestre sous revue AFRISTAT a commémoré le 10^{ème} anniversaire du démarrage effectif de ses activités. Cette commémoration a été marquée par une série d'activités au siège d'AFRISTAT à Bamako (Mali) et à Libreville (Gabon).

Deux conférences de presse animées par le Directeur Général et le Président du Conseil des Ministres, respectivement, à Bamako, le 30 mars 2006, et à Libreville, le 12 avril 2006, visaient à mieux faire connaître AFRISTAT, ses missions et ses activités. Elles ont connu la participation des presses nationale et internationale et de nombreux invités.

A Libreville, le 12 avril 2006, s'est tenue la quinzième session du Conseil des Ministres, précédée les 10 et 11 avril 2006, de la treizième réunion du Comité de direction et d'un séminaire sur « Le présent et le futur d'AFRISTAT, au service du renforcement des capacités statistiques en Afrique au sud du Sahara ».

Organisée dans le cadre de la commémoration du 10^{ème} anniversaire du démarrage effectif des activités d'AFRISTAT, la cérémonie d'ouverture de la quinzième session du Conseil a été solennellement placée sous la présidence effective de M. Jean Eyeghe Ndong, Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République

Gabonaise, en présence des représentants des Etats membres d'AFRISTAT, de la France, des organisations sous-régionales et internationales, et des banques centrales des Etats membres ainsi que de nombreux invités.

Dans son discours d'ouverture, M. Jean Eyeghe Ndong a notamment souligné l'importance du développement de l'appareil statistique pour les stratégies de réduction de la pauvreté, la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement et le renforcement de la bonne gouvernance. Il a également salué le caractère novateur de l'initiative AFRISTAT tant du point de vue de l'intégration régionale que de celui de l'aide au développement économique et souhaité qu'elle soit renforcée. A cette fin, il a invité les délégués des gouvernements et institutions représentés à apporter leur soutien à AFRISTAT.

Au cours de cette cérémonie, M. Mahamat Ali Hassan, Ministre de l'économie, du plan et de la coopération de la République du Tchad, Président en exercice du Conseil des Ministres, a rendu un vibrant hommage à toutes les personnes qui ont oeuvré pour la réalisation de ce projet, notamment MM. Jean-Michel Severino, Directeur Général de l'Agence française de développement (AFD), Jean-Louis Bodin, Inspec-

teur de l'INSEE, et Lamine Diop, premier Directeur Général d'AFRISTAT. Il a aussi remercié l'Union Européenne, le Gouvernement français ainsi que l'ensemble des partenaires pour leurs appuis multiformes accordés à AFRISTAT durant ces dix premières années de fonctionnement.

Le Conseil des Ministres a exprimé sa satisfaction pour les activités menées au cours de l'année 2005 et a encouragé la Direction générale à mettre en œuvre le Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006-2010 en vue du renforcement des capacités statistiques de ses Etats membres.

Il a également adressé ses vifs remerciements à l'AFD pour la qualité de la gestion du Fonds AFRISTAT 1998-2005, qui a financé les activités de cette institution au cours de cette période. Les institutions nationales des Etats membres ont été invitées à se libérer de leurs contributions au Fonds AFRISTAT 2006-2015.

Enfin, le Conseil des Ministres a admis le Burundi comme 19^{ème} Etat membre d'AFRISTAT.

Pour de plus amples détails sur la commémoration du 10^{ème} anniversaire, le lecteur peut consulter le site www.afristat.org.

Suivi de la conjoncture et prévision économiques

♦ Financés par la Coopération française dans le cadre du renforcement des capacités d'analyse et de prévision économiques, deux séminaires régionaux « Conjoncture et prévision à court terme » se sont respectivement tenus du 4 au 7 avril 2006 à Libreville pour les

Libreville pour les Etats membres de la CEMAC et du 29 mai au 2 juin 2006 pour les Etats d'Afrique de l'Ouest membres d'AFRISTAT. Les participants ont formulé des recommandations pertinentes après avoir évalué l'importance et la pertinence des séries de sémi-

naires de conjoncture. Les points saillants de ces séminaires sont disponibles sur le site Web d'AFRISTAT.

♦ A la demande de la Mauritanie, AFRISTAT a organisé, du 22 au 26 mai 2006, un atelier de formation sur les méthodes statistiques et

économiques d'analyse de la conjoncture. Outre les représentants de l'Office national de la statistique et de la Direction de la prévision de la Mauritanie, deux cadres de la Direction de la prévision du Gabon ont assisté à cet atelier de cinq jours animé par les

experts macroéconomistes d'AFRISTAT. Cet atelier a donné lieu à la présentation de méthodes de traitement des séries temporelles, de formation à l'analyse conjoncturelle de la production industrielle, des prix à la consommation et des statistiques

de commerce extérieur. De plus, les liens entre le suivi de la conjoncture économique et l'élaboration de prévisions ont fait l'objet d'un développement spécifique.

Appui à l'élaboration des comptes nationaux définitifs

Les travaux de définitions de méthodologies d'élaboration de comptes provisoires et non définitifs adaptées aux situations des Etats membres d'AFRISTAT se sont poursuivis avec la réalisation de missions auprès des Instituts nationaux de statistiques de certains des pays pilotes (Burkina Faso, Guinée et Mali).

Des experts en comptabilité nationale d'AFRISTAT et de l'INSEE se sont successivement rendus au Mali, au Burkina Faso et en Guinée. Les nomenclatures d'activités

et de produits, l'identification des différentes sources de données à mobiliser et les possibilités d'allègement ont été définies. Les résultats de ces travaux seront

présentés lors d'un atelier qui sera organisé à Bamako du 18 au 22 septembre 2006 sur les comptes provisoires et non définitifs

Mise en œuvre du Programme de comparaison internationale pour l'Afrique

Les activités de mise en œuvre du Programme de comparaison internationale pour l'Afrique (PCI-Afrique) réalisées au cours du trimestre sous revue ont été marquées par la tenue d'ateliers régionaux et la réalisation de missions de supervision et d'assistance technique.

♦ Une mission de supervision de la BAD composée de MM. Luc Mbong Mbong et Abdoulaye Adam (statisticiens principaux) a séjourné à Bamako, du 22 avril au 4 mai 2006, auprès de la Direction générale d'AFRISTAT. Au titre des recommandations de cette mission, l'élaboration de propositions en matière de mise en œuvre des stratégies nationales de développement de la statistique pour les Etats.

♦ Deux ateliers se sont tenus à Bamako du 12 au 16 juin 2006 sur la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités dans les Etats membres. L'un portait sur la validation des données de prix et l'autre sur la décomposition

du PIB en positions élémentaires. L'une des recommandations issues de ces rencontres concerne l'organisation par AFRISTAT d'un atelier de lancement des activités d'élaboration des SNDS au cours du 3^{ème} trimestre.

Dans le cadre de la préparation de ces ateliers, deux groupes de travail composés des consultants internationaux dans les domaines des prix et de la comptabilité nationale s'étaient respectivement réunis du 29 mai au 2 juin et du 1^{er} au 6 juin 2006. De plus, deux missions d'assistance technique avaient été effectuées, du 7 au 9 juin 2006, auprès de l'INSAE du Bénin et de l'INSD du Burkina Faso dans le but de disposer des

données de base dans le format requis pour le travail en ateliers.

♦ Des missions de supervision auprès des cellules de coordinations nationales PCI ont été effectuées au Bénin (16-20 mai 2006), au Burkina Faso (21-23 juin 2006), au Cameroun (22-26 mai 2006) et au Cap Vert (3-4 mai 2006). Elles ont permis : (i) leur mise à niveau par rapport aux procédures de la BAD et ce, en prélude aux opérations d'audits comptables ;(ii) l'accélération de l'envoi des documents comptables et financiers à AFRISTAT et (iii) la signature des avenants au protocole d'accord.

Mise en œuvre du Programme de suivi régional des DSRP et des OMD

Les activités du programme au cours de la période sous revue ont consisté en (i) l'organisation d'ateliers dans trois Etats couverts par le projet, (ii) l'appui au cadrage du mécanisme de suivi et évaluation du DSRP et des OMD du Cameroun au regard du contenu du CRESMIC, (iii) l'appui à la mise en place d'un système de suivi et évaluation du DSRP à Sao Tome et Principe et (iv) la tenue de la réunion du Comité de pilotage du Programme.

♦ Au Burundi (14-16 juin 2006), en Centrafrique (18-20 avril 2006), au Gabon (23-25 mai 2006) et au Mali (26-28 juin 2006), des ateliers de présentation et d'adoption du cadre de référence et support méthodologique minimum commun pour le suivi des DSRP et des OMD (CRESMIC) ont été organisés. Le principal



résultat réside dans l'adhésion des intervenants nationaux à la méthodologie de production régulière des données fiables pour le suivi des DSRP et des OMD.

♦ L'objectif de la mission réalisée à Yaoundé, du 22 mai au 2 juin 2006, était d'appuyer les services compétents du Cameroun à opérer

le cadrage du mécanisme de suivi et évaluation du DSRP et des OMD du Cameroun au regard du contenu du CRESMIC et de proposer un plan de travail pour l'organisation pratique et technique du processus de reporting et de costing sur les OMD. Elle a notamment permis de proposer une réforme institutionnelle du système d'information pour le suivi du DSRP et des OMD.

◆ A Sao Tome (29 mai-2 juin 2006), l'objectif de la mission résidait dans l'appui à la mise en place d'un système de suivi et

évaluation du DSRP qui intègre le suivi de la pauvreté et des conditions de vie des ménages, le suivi de l'exécution des programmes et projets et les évaluations d'impacts. En particulier, une évaluation de l'architecture du système d'information dans le cadre du suivi de la pauvreté et de la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté a été réalisée.

◆ Le Comité de pilotage du Programme de suivi régional des DSRP et des indicateurs du développement du millénaire s'est ré-

uni le 19 mai 2006 à Bamako. Ont pris part à cette réunion, les représentants du Bureau régional Afrique du PNUD, les représentants du bureau du PNUD à Bamako, le représentant de l'UNDESA, le coordonnateur de l'Observatoire de la pauvreté et du développement humain durable du Mali et les experts d'AFRISTAT. Les travaux ont été présidés par le Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT. A l'issue de la réunion, le Comité a décidé la prolongation des activités jusqu'à fin décembre 2007.

Mise en œuvre du projet de renforcement des capacités des Etats membres en matière de développement de bases de données

Les activités de ce projet, financé par la Banque mondiale, se sont poursuivies au cours du deuxième trimestre 2006 par les missions d'assistance technique dans deux pays pilotes pour des appuis dans la publication automatisée de recueils de données statistiques à partir des données de leurs bases de données LDB et la diffusion par AFRISTAT du numéro 2 du Bulletin des données conjoncturelles des Etats membres d'AFRISTAT.

◆ Du 5 au 9 juin 2006, une mission d'assistance technique d'AFRISTAT conduite par un expert statisticien informaticien s'est rendue à Nouakchott auprès de l'Office national de la statistique de Mauritanie. Cette mission a permis de mettre en place un système automatisé de publication des données statistiques stockées dans la base de données socio-économiques (MauritLDB). A l'issue de la mission, une première

version de publication légère a été produite : « Données socio-économiques et de la pauvreté en Mauritanie ».

◆ Du 19 au 22 juin, une mission similaire a permis à la Direction générale de la statistique et des études économiques (DGSEE) du Gabon de publier un prototype du recueil de données statistiques intitulé « Le Gabon en quelques chiffres, 1996 - 2005 » à partir de GabLDB. La version définitive de-

vra être publiée à la suite de la campagne de collecte de données en cours au Gabon.

◆ Le numéro 2 du Bulletin des données conjoncturelles des Etats membres d'AFRISTAT (BDCEA) a été diffusé au cours du trimestre : Cette publication connaît un intérêt certain qui se traduit par les demandes d'inscriptions dans la liste de diffusion.

Mise en œuvre du volet statistique du programme ECOSTAT de la CEDEAO

L'exécution du volet statistique du programme ECOSTAT de la CEDEAO s'est concrétisée au cours de ce trimestre par la réalisation de missions d'assistance technique et la participation aux ateliers sur les « PIB plus comparables » et l'harmonisation des indices de prix à la consommation (IPC).

◆ Des missions d'appui dans le domaine de la mise en œuvre de la méthodologie des « PIB plus comparables » ont été effectuées en Gambie (22 au 25 mai 2006) et en Sierra Leone (15 au 19 mai 2006). Elles avaient pour objectif de s'assurer de la mise en œuvre du cadre technique laissé au consultant national lors des précédents appuis techniques d'AFRISTAT. Il s'agissait de pré-

senter la série des PIB selon la plate forme retenue par les Etats membres de la CEDEAO en suivant la méthodologie associée.

◆ L'expert en comptabilité nationale et l'expert en enquêtes auprès des ménages ont participé aux ateliers et réunions des comités régionaux du programme qui se sont tenus à Lomé du 20 au 23 juin 2006. L'objet de ces réunions était d'une part de faire le point

sur l'état d'avancement des Etats dans la mise en œuvre des plates formes communes de la CEDEAO respectives sur les PIB et les IPC adoptées en décembre 2003 et d'autre part, de servir de cadre à la présentation de programmes à moyen terme d'harmonisation des IPC et de mise en œuvre du système de comptabilité nationale de 1993 (SCN93).

Activités du Centre de recherche appliquée d'AFRISTAT

◆ Les activités techniques du projet INIPSA (Impact du soutien nutritionnel intégré pour les patients sous traitement antirétroviral) se poursuivent par la rédaction d'un questionnaire d'enquête longitudinale pour le suivi des patients. Parallèlement, le projet a été présenté à la Banque mon-

diale et à l'USAID (Washington, 29 mai - 2 juin 2006), avec pour objectif d'identifier les sources possibles de financement et d'appui technique.

◆ Un nouveau thème de recherche a été initié : l'analyse des inégalités d'échanges entre les pays du monde. L'objectif final de

ce travail est de mieux situer chacun des pays d'Afrique par rapport aux autres pays du monde, du point de vue de ses échanges de biens et de personnes. Ces analyses devraient aboutir sur des essais de projections démographiques et économiques. Ce projet débute par un travail méthodologique sur les matrices

dologique sur les matrices d'échanges avec application aux échanges d'étudiants étrangers dans le monde (base de données

de l'UNESCO) et aux échanges commerciaux (base de données COMTRADE du FMI). Ce travail complète l'élaboration de métho-

dologies d'évaluation ex ante (projections par micro-simulation), avec pour application l'analyse de la pauvreté.

Autres activités de la Direction générale

◆ Dans le cadre de la mobilisation des contributions des Etats membres au Fonds AFRISTAT 2006-2015, le Directeur Général s'est successivement rendu à Cotonou (Bénin, 16 au 20 mai 2006) et à Yaoundé (Cameroun, 22 au 26 mai 2006). Il y a rencontré les autorités nationales pour établir un point de l'état du versement de leur contribution.

◆ Le Directeur Général Adjoint, s'est rendu du 29 au 31 mai 2006 à Conakry en République de Guinée où il a rencontré les autorités pour faire le point des appuis

qu'AFRISTAT apporte au système statistique guinéen, présenter le Programme stratégique de travail d'AFRISTAT (PSTA) pour la période 2006-2010 et s'informer des dispositions prises pour le versement de la contribution de la Guinée. A cet effet, il a eu des séances de travail avec M. Eugène Camara, Ministre du plan, M. Daouda Bangoura, Vice-Gouverneur de la Banque centrale de la République de Guinée, le Secrétaire Général du Ministère de l'économie et des finances, M. Oumar Diallo, Directeur National de la statistique et Dr. Nagnouma

Faro, Directrice Nationale de l'économie.

◆ AFRISTAT a lancé une enquête auprès des Instituts nationaux de la statistique de ses Etats membres pour faire l'état de leurs unités de documentation en vue de proposer des actions de dynamisation ou d'incitation à la mise en place de ce maillon essentiel entre la production et la diffusion.

Les questionnaires seront analysés au cours du troisième trimestre.

Missions d'appui des experts d'AFRISTAT

Burkina Faso

Dans le cadre du Projet d'appui au développement du système statistique national (PDSSN) financé par la Banque mondiale, un expert en comptabilité nationale s'est rendu à Ouagadougou, du 22 au 30 avril 2006 auprès de l'Institut national de la statistique et de la démographie. La mission avait pour objectif de faire l'analyse de la série de PIB retopolés et d'assurer la publication des comptes nationaux des années 1999 à 2001 élaborés selon le SCN93.

Congo

L'expert en enquêtes auprès des ménages a effectué, du 15 au 29 avril 2006, une mission d'appui technique auprès du Centre national de la statistique et des études économiques pour la mise en place de l'indice harmonisé de prix à la consommation (IHPC) pour les villes de Brazzaville et de Pointe Noire. L'année 2005 est proposée pour la base de l'IHPC de ces deux villes. Des propositions ont été émises pour la poursuite des travaux de mise en place de l'IHPC sur les deux villes et son extension à d'autres.

Guinée Equatoriale

Dans le cadre de la rénovation des comptes nationaux, un expert en

comptabilité nationale a effectué une mission d'assistance technique à Malabo, du 26 mai au 3 juin 2006, auprès de la Direction générale de la statistique et des comptes nationaux. Financée par la Banque mondiale, elle a permis de définir les différentes nomenclatures (branches, produits, sources, opérations, secteurs...) nécessaires au démarrage des travaux de rénovation des comptes nationaux et de démarrer le traitement des sources de données.

Mali

L'expert en statistiques agricoles a effectué une mission auprès de la Cellule de planification et de statistique du Ministère de l'agriculture du Mali, du 22 au 26 mai 2006. Cette mission avait pour objectif d'appuyer le Bureau central du Recensement de l'Agriculture pour le calcul des précisions du Recensement Général de l'Agriculture (RGA) du Mali réalisé en 2004-2005 et le tirage d'un sous-échantillon du RGA pour les besoins de l'enquête agricole de conjoncture de la campagne 2006-2007.

Niger

Un expert en comptabilité nationale a effectué, du 3 au 10 avril 2006, une mission d'assistance

technique à Niamey, auprès de l'Institut national de la statistique dans le cadre de la rénovation des comptes nationaux. Elle avait pour objectifs de finaliser les comptes de l'année courante 2001 par l'élaboration du tableau des ressources et des emplois à prix courants et constants de l'année 2001 et la réalisation des comptes économiques intégrés. A l'issue de la mission, les premières versions du Tableau des échanges inter-industriels à prix courants 2001 et à prix constants 2000 ont été produites ainsi qu'un début de réalisation du Tableau des comptes économiques intégrés .

- ◆ M. Birimpo Lompo, Directeur Général Adjoint et M. Gérard Osbert, expert en statistiques sociales, ont participé à un atelier sur la Déclaration de Paris, intitulé « Efficacité de l'aide et implications de sa mise en œuvre » organisé à Bamako, du 27 au 29 mars 2006, conjointement par le Gouvernement français, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, et le PNUD en collaboration avec le CAD (Comité d'Aide au développement) de l'OCDE et le Gouvernement du Mali. Les objectifs de l'atelier étaient doubles : (i) relever les défis d'organisation de la mise en œuvre des dispositifs harmonisés de réduction de la pauvreté (CSLP de 2^{ème} génération) et d'atteinte des OMD et (ii) dégager un cadre permettant aux pays d'échanger avec les PTF et de partager leurs expériences, en terme de gestion axée sur les résultats de développement, consistant à passer d'une logique de moyens à celle des objectifs fixés par les CSLP et les OMD.
- ◆ Une délégation dirigée par M. Lompo et composée de MM. Christian Girier et Djoret Biaka Tedang, experts macroéconomistes a participé à la réunion des ministres des finances de la Zone Franc qui s'est tenue le 13 avril 2006 à Libreville.
- ◆ M. Osbert a participé aux « ateliers d'appui statistique dans le domaine de la population et du développement », organisés par la Direction nationale de la Population à Bamako les 18, 19 et 20 avril 2006, avec le financement de Coopération suisse. Les ateliers se sont articulés autour de trois axes avec les résultats suivants : (i) amélioration et valorisation des informations existantes pour permettre une analyse évolutive croisée entre les secteurs ; (ii) réflexion sur les indicateurs socio-démographiques, débouchant sur la création d'une charte informationnelle entre la DNSI et les autres structures ; (iii) renforcement des compétences locales en rendant opérationnel le système de suivi évaluation du CSLP au niveau régional.
- ◆ M. Lompo a participé, le 27 avril à Bamako, à la 7^{ème} réunion du Comité d'orientation d'AFRITAC Ouest. L'objet de cette réunion était d'examiner les questions liées au fonctionnement de l'institution, notamment le rapport sur l'exécution du programme de travail, mai 2005 - avril 2006, le Projet de programme de travail pour la période mai 2006 - avril 2007, le rapport financier sur l'Initiative AFRITAC et le rapport d'étape sur le système de gestion axée sur les résultats (SGAR).
- ◆ Les 2 et 3 mai 2006, M. Lompo a participé à l'atelier de validation de l'Agenda statistique pour le développement pour la période 2006-2010 à Tarrafal de Santiago au Cap Vert. L'atelier a connu la participation des organes producteurs de statistiques officielles, des représentants des principaux utilisateurs et des partenaires tels que Paris21, l'Institut national de la statistique (INE) du Portugal et le Bureau des Fonds et Programmes des Nations Unies au Cap-Vert.
- ◆ M. Biaka Tedang, expert macro-économiste, a pris part à la réunion du Groupe d'experts sur les indices de prix à la consommation organisée conjointement par le Bureau international du travail et la Commission statistique des Nations Unies, du 10 au 12 mai 2006 à Genève. La réunion a principalement porté sur le nouveau manuel sur les Indices de prix à la consommation de 2004 (consultable sur le site <http://www.ilo.org/public/english/bureau/stat/publ/index.htm>) et notamment sur les problèmes de mesure de l'indice des prix à la consommation dans les pays émergents.
- ◆ MM. Eloi Ouedraogo, expert en statistiques agricoles, et Siriki Coulibaly, expert en analyse de la pauvreté, ont représenté la Direction générale d'AFRISTAT à un atelier sur le thème « Opérationnaliser la croissance pro-pauvres (OCPP) en Afrique de l'Ouest : promouvoir la croissance et la réduction de la pauvreté à travers une approche régionale ». Organisé à Bamako du 11 au 13 mai 2006 par l'AFD en partenariat avec la Banque mondiale, la Coopération anglaise (DFID), la Coopération allemande (GTZ et BMZ) et la Banque africaine de développement (BAD), cet atelier a réuni des experts ouest-africains en matière de croissance et de réduction de la pauvreté pour partager les leçons des expériences menées dans les pays de la région et réfléchir, avec les partenaires au développement, sur des stratégies régionales de croissance pro-pauvres en Afrique de l'Ouest avec l'objectif de créer des partenariats solides entre gouvernements, organisations régionales, bailleurs de fonds, la société civile et le secteur privé.
- ◆ M. Martin Balépa, Directeur Général et M. Coulibaly ont participé au Symposium sur la formation et la recherche en sciences de la population pour le développement de l'Afrique. Ce symposium, organisé par l'IFORD, du 23 au 26 mai 2006 à Yaoundé (Cameroun), avait pour objectif d'inviter les participants à réfléchir sur la question suivante : quelles stratégies mettre en œuvre pour assurer, de façon plus pertinente et plus durable, la formation et la recherche en sciences de la population pour les besoins du développement des pays africains ? A cette occasion, AFRISTAT a présenté une communication sur le thème « la contribution d'AFRISTAT au renforcement des capacités des systèmes statistiques nationaux : quels enseignements pour la formation et la recherche en sciences de la population ».
- ◆ MM. Balépa et Biaka Tedang ont pris part, les 1^{er} et 2 juin 2006, à Dakar (Sénégal), à la 5^{ème} réunion du Comité de suivi de l'IHPC dont le thème central portait sur le lancement du projet de rénovation de l'IHPC des pays membres de l'UEMOA.
- ◆ AFRISTAT a abrité du 6 au 8 juin, à Bamako, la tenue d'un séminaire sur « la formation statistique en Afrique Subsaharienne ». Ce séminaire qui a été organisé par les écoles africaines de statistique (ESA) et quelques-uns de leurs plus proches partenaires (AFRISTAT, CAPESA, CESD, Co-

pération française, etc.) a permis d'aboutir à des actions concrètes à mettre rapidement en œuvre notamment la création du RIFOSSA (Réseau d'institutions pour la formation statistique supérieure en Afrique).

◆ Les 13 et 14 juin 2006, à Addis-Abeba (Ethiopie), M. Lompo a participé à la réunion annuelle du Comité consultatif sur la statistique en Afrique (ABSA en anglais). La réunion a eu à (i) examiner deux rapports portant, respectivement, sur le suivi des recommandations des réunions d'ABSA et de FASDEV et sur les activités statistiques de la CEA en 2005-2006 ; (ii) prendre connaissance des activités du Symposium sur le

développement de la statistique en Afrique et la révision du SCN93, (iii) proposer un thème pour la Journée africaine de la Statistique et (iv) formuler une série de recommandations portant notamment sur le repositionnement des activités statistiques de la CEA, la coordination et le suivi des activités de renforcement statistiques, la comptabilité nationale, l'appui à la formation, l'utilisation NTIC et la mobilisation des ressources.

◆ Du 26 juin au 7 juillet 2006, MM. Abel Ebongué, Siriki Coulibaly et Ousman Koriko, respectivement expert régional en suivi des indicateurs du marché du travail, expert en analyse de la pauvreté, et expert en enquête auprès des

expert en enquête auprès des ménages ont participé au séminaire 2006 du CEFIL qui portait sur le « Suivi statistique de la pauvreté » à Libourne (France). Les deux communications suivantes y ont été présentées : « *L'enquête auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté dans les Etats d'Afrique subsaharienne : les outils et les méthodes* » et « *Suivi du marché du travail comme moyen de lutte contre la pauvreté* ».

◆ Du 29 juin au 3 juillet 2006 à Paris, M. Balépa a pris part à la 19^{ème} Conférence des écoles de statistiques africaines et à l'Assemblée générale du CESD.

Echos des instituts nationaux de statistique

Burkina Faso

www.insd.bf

◆ Le deuxième trimestre de 2006 a été marqué par le retour du personnel de l'INSD dans son bâtiment, fraîchement rénové, qu'il avait quitté, depuis mars 2005, afin de permettre la réalisation des travaux de réfection.

◆ La préparation du prochain recensement général de la population, dont la réalisation est prévue pour décembre 2006, se poursuit. Le recensement pilote s'est déroulé du 2 mai au 4 juin. Toujours dans le cadre du recensement, un atelier sur l'élaboration du manuel de codification a eu lieu du 29 mai au 2 juin 2006. Rappelons que la cartographie qui a débuté le 25 mars est prévue pour s'achever le 25 Août.

◆ Au titre des activités d'enquêtes : (i) la collecte de l'Enquête nationale sur le travail des enfants a démarré le 22 mars pour s'achever le 22 juin et (ii) celle de l'Enquête mixte à indicateurs multiples a débuté le 29 mars.

◆ La première session du Conseil national de la coordination statistique s'est tenue le 7 avril 2006 à Ouagadougou. Le Conseil a examiné des propositions de projets de lois régissant les activités statistiques au Burkina. De plus, le Schéma directeur statistique a fait l'objet d'un atelier d'évaluation du 18 au 27 avril 2006.

◆ Au titre des autres activités, on peut noter la tenue de i) l'atelier d'analyse des résultats de

l'enquête QUIBB 2005 du 12 au 26 avril 2006, et de ii) l'atelier de formation sur le système d'informations géographiques (SIG) du 10 au 16 avril 2006.

Congo

www.cnsee.org

◆ La restitution et la validation des résultats de l'Enquête congolaise auprès des ménages pour la lutte contre la pauvreté de 2005 ont été réalisées au cours d'une séance du Comité national de lutte contre la pauvreté le 12 avril 2006.

◆ La publication des premiers résultats de l'Enquête démographique et de santé au Congo a été effectuée en mars 2006. La publication du rapport d'analyse de cette enquête réalisée en 2005 sur financement de l'Etat congolais, de la Banque mondiale, de l'IDA et de l'UNICEF est programmée pour septembre 2006.

◆ La mise en œuvre du Programme de comparaison international s'est traduite par : (i) la poursuite de la collecte et de la saisie des données tout en procédant à la validation de celles recueillies au cours du 1^{er} trimestre 2006 ; (ii) l'accueil d'une mission de la BAD qui a apporté un appui pour la validation des données de 2005 et (iii) la participation au séminaire sur la validation des données qui s'est tenu à Bamako du 12 au 16 juin 2006. Lancée depuis fin décembre 2005, la cartographie du Recensement général de la population et

de l'habitat (RGPH) 2006 se poursuit. De plus, les variables et thèmes d'analyse du RGPH ont été adoptés, le 14 avril 2006, au cours d'un atelier rassemblant des producteurs et des utilisateurs de données statistiques.

Côte d'Ivoire

www.ins.ci

◆ Dans le cadre de l'Enquête sur les indicateurs du Sida experts en Côte d'Ivoire (EISCI), deux experts de MACRO International ont effectué une mission de travail du 5 au 13 juin 2006 à l'Institut national de la statistique. L'objectif de cette mission était de présenter les résultats préliminaires de l'EISCI et de préparer une ébauche du rapport préliminaire. Il convient de rappeler que l'Enquête sur les indicateurs du Sida est la première enquête du genre en Côte d'Ivoire dont l'objectif est de mesurer le niveau de connaissance, les comportements et attitudes vis à vis du VIH, d'une part, et d'estimer le niveau de la séroprévalence du VIH, d'autre part.

◆ Du 26 avril au 24 mai 2006, une délégation composée de trois représentants de l'Institut national de la statistique et d'un représentant de la Cellule de lutte contre la pauvreté, a effectué une mission auprès de la Banque mondiale à Washington. Cette mission avait pour objectifs : (i) d'estimer une ligne de pauvreté pour le district d'Abidjan avec une nouvelle méthodologie ; (ii) d'analyser l'impact des trois années de conflit ; (iii) analyser les déterminants de la

pauvreté ; (iv) d'analyser les déterminants de la demande et de l'offre d'éducation et de santé ; (vi) de finaliser le rapport d'évaluation de la pauvreté en Côte d'Ivoire ; (vii) de mettre à jour la carte de pauvreté nationale de 2002 avec la nouvelle ligne de pauvreté et (viii) de réaliser quelques cartes sectorielles.

♦ Dans le cadre de l'élaboration d'une Loi sur la statistique en Côte d'Ivoire, une délégation composée de quatre représentants de l'Institut national de la statistique et de deux représentants de l'UNFPA, a effectué un voyage d'étude à Cotonou (Bénin) du 25

au 29 avril 2006 et à Bamako (Mali) du 2 au 6 mai 2006. Cette mission avait pour objectif s'informer sur les lois statistiques. Au cours de son séjour, la mission a rendu visite au Directeur Général d'AFRISTAT dans le but de discuter des modalités de l'appui de son institution à l'élaboration de la Loi statistique de Côte d'Ivoire.

Gabon

www.stat-gabon.ca

Commencés au Gabon à la fin de l'année 2002, les travaux de rénovation des comptes nationaux, sous ERETES, se poursuivent normalement à la Direction générale

de la statistique et des études économiques. Les comptes définitifs de l'année de base (2001) sont disponibles. Actuellement, les travaux concernent, d'une part, le traitement des données de 2002 qui devrait s'achever à la fin du mois de juillet 2006 et, d'autre part, le bouclage de la collecte des données de 2003. Au rythme actuel des travaux, en septembre 2006, on pourrait lancer l'élaboration des équilibres ressources-emplois de telle sorte qu'en décembre 2006 les comptes définitifs de 2003 soient disponibles.

Réunions, ateliers et séminaires

Bamako, du 29 au 31 août

Séminaire PCI de lancement des SNDS dans les Etats de la coordination AFRISTAT

Ottawa, du 6 au 8 septembre 2006

Conférence internationale AISO

Paris, les 11 et 12 septembre 2006

Réunion semestrielle de la Zone Franc

Bamako, du 18 au 22 septembre 2006

Atelier sur l'élaboration des comptes provisoires

Bamako, du 4 au 6 octobre 2006

11^{ème} réunion du Conseil scientifique

Luxembourg, le 11 octobre 2006

Réunion du Comité directeur de ERETES

Bamako, du 24 au 27 octobre 2006

14^{ème} réunion du Comité de direction

VIENT DE PARAITRE :

- Le Programme stratégique de travail d'AFRISTAT (PSTA) 2006 - 2010
- AFRISTAT Strategic plan of activities (ASP), 2006-2010 - PSTA (Version anglaise)
- Le Cadre de référence et support méthodologique minimum commun pour la conception d'un système d'information pour le suivi des DSRP et des OMD (CRESMIC)
- Une pochette sur les 10 années de réalisations d'AFRISTAT avec des fiches techniques
- Le Bulletin Officiel d'AFRISTAT n°2
- AFRISTAT « 10 ans au service de la statistique africaine », Film DVD de 18 minutes.

Abonnez vous au *Bulletin de données conjoncturelles des Etats membres d'AFRISTAT (BDCEA)*. Le BDCEA est une publication électronique accessible sur le site d'AFRISTAT :

www.afristat.org/Data/BDCEA/Bdcea.htm.

Pour faire partie de la liste de diffusion, envoyez un courriel à bdcea@afristat.org avec comme objet : *Abonnement*

La lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande, et est disponible sur

<http://www.afristat.org>

Pour obtenir la version électronique, vous pouvez également vous inscrire sur la liste de distribution de *la Lettre d'AFRISTAT* en envoyant un courriel à afristat@afristat.org avec comme objet : *Abonnement*

Directeur de publication : Martin BALEPA
Rédacteur en chef : Birimpo LOMPO
Comité de rédaction : Freeman AMEGASHIE, Fatima BOUKENEM,
Siriki COULIBALY, Patrick HERNANDEZ

Maquette et impression : IMPRIM COLOR Bamako
ISSN 1561-3739